

Quand le ministre stabilisera les revenus des céréales, à quel critère aura-t-il recours? Comment déterminera-t-il le montant à recevoir et qui le recevra? Même si le ministre a laissé entendre que le colza ne serait pas compris, je n'en suis pas tellement rassuré. J'aimerais savoir comment cette politique de stabilisation affectera le réseau d'élevateurs de l'Ouest.

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a dit que c'était les exploitants d'élevateurs qui faisaient de l'argent. Il a dit que les exploitants d'élevateurs étaient les gros oiseaux qu'il fallait guetter. En toute franchise, je me demande comment le réseau d'élevateurs pourra survivre encore un an ou deux si nous mettons en œuvre ce programme de stabilisation. Comment la disparition des élevateurs touchera-t-elle les petites localités? Je les vois d'ici se quereller pour avoir un élévateur dans leur voisinage.

J'ai vécu dans ces petits patelins et je sais avec quel acharnement certains d'entre eux demandent à avoir leur petit hôpital, ou leur bureau municipal chez eux. Ils veulent quelque chose qui attire les gens. Si vous leur enlevez leurs élevateurs, et c'est bien ce qu'on fera tôt ou tard, qu'est-ce que les agriculteurs de la région diront? Si les élevateurs partent, il en résultera une majoration des coûts. Je voudrais bien voir comment fonctionnera ce programme grandiose qui prévoit que le colza, le lin et le seigle doivent relever de la Commission du blé. La Commission du blé est-elle appelée à devenir le censeur de tous nos actes? En théorie, voilà à quoi pourrait aboutir ce bill.

J'estime que ce projet de loi est un terrible gâchis, et je redoute les effets qu'il aura pour nos communautés et pour nos producteurs. Je sais que d'aucuns diront: «Nous avons été dans l'impasse avec le blé, pourquoi donc y ajouter le colza?» Ils diront: «Nous avons eu des difficultés en tentant d'acheminer du blé d'une province à l'autre, sans parler des tentatives faites pour en acheminer au-delà de nos frontières nationales.» Je demande au ministre pourquoi il s'engage dans cette affaire à l'heure actuelle.

Ce bill n'a l'appui d'aucun producteur. L'Association des producteurs de colza n'en veut pas, le comité qui a étudié cette question non plus. Le seul groupe qui en veuille est celui qui est à ma gauche. Il veut réaliser son utopie, où l'État possède tout.

• (8.20 p.m.)

**Une voix:** Vous plaisantez.

**M. Korchinski:** Je ne plaisante pas. Ou je vous crois ou je ne vous crois pas. Ou vous me dites ce que vous croyez ou bien il n'y a pas de raison de le dire. Je voudrais savoir comment le ministre s'y prendra. S'il nous parlait de la tenue d'un plébiscite et si ce plébiscite indiquait que les producteurs veulent la chose, le débat ne durerait que cinq minutes à la Chambre. Qui s'y opposerait si le résultat du plébiscite indiquait que les producteurs le veulent ainsi? Avec la tenue d'un plébiscite, on ne serait pas obligé de demander l'opinion de chaque détenteur de livret de permis. Comme je le disais, ce n'est pas le producteur d'œufs qui produit le grain qui nourrit les poules qui nous donnent les œufs.

Si le ministre parle sérieusement, en ce qui concerne le lin et le seigle, je ne m'inquiète pas outre mesure. Mais je

[M. Korchinski.]

m'inquiète fort au sujet de l'industrie de la graine de colza. Cette industrie n'est pas développée. Elle a beaucoup de chemin à faire encore. De fait, l'Ouest du Canada ne fait que commencer à exploiter le marché de l'Est. Nous voulons pouvoir rivaliser avec l'industrie soviétique, l'industrie de l'huile d'arachide, de coco et ainsi de suite. Allons-nous réussir ou allons-nous échouer à cause de l'inertie bureaucratique? Ces gens ont un intérêt direct, leur survie. Cette récolte a constitué leur seul revenu depuis longtemps. C'est le seul revenu de nombreux producteurs de colza, et c'est pourquoi ils en ont cultivé. Ils n'étaient pas très renseignés au sujet de la graine de colza mais ils voyaient que leurs voisins réussissaient à en vendre. Ils ont réfléchi là-dessus, en ont parlé à leurs banquiers. A l'époque où les taux d'intérêt montaient sans cesse, les producteurs de colza pouvaient disposer de quelques dollars.

J'exhorte le ministre à retirer cet article. Si, à la suite d'un plébiscite, le résultat était affirmatif, je lui garantis qu'il pourrait faire adopter ce bill en cinq minutes. Certains l'ont été à bref délai et sans controverse. Les formalités ne seraient pas longues. Nous n'aurions qu'à procéder comme lors d'une première lecture.

Les paroles du ministre signifient quelque chose ou ne signifient rien. Son plan directeur doit avoir du sens et la suppression de cet article en ferait disparaître un élément indispensable. C'est peut-être pourquoi il ne veut pas le retirer. Si le ministre a personnellement conçu un projet, moi, à titre de producteur, je désirerais en connaître les détails. Je voudrais pouvoir en dire quelque chose aux producteurs de ma région, voir combien il restera d'élevateurs, et comment nous survivrons sous le régime de ce plan directeur que cet esprit supérieur a élaboré.

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, je voudrais faire quelques remarques sur le bill C-238, en particulier sur l'inclusion de la graine de lin, du seigle et du colza. Les autres dispositions du bill sont, en somme, corrélatives et je n'y trouve pas à redire.

Dans sa déclaration initiale, le ministre, une fois encore, a créé beaucoup de confusion chez maints producteurs et il a jugé à propos de publier des communiqués pour dissiper certaines craintes. Franchement, j'ignore quelle est l'attitude du ministre ou du gouvernement à l'égard de cette mesure. J'ignore s'ils sont en faveur de l'inclusion de la graine de lin, du seigle et du colza ou s'ils veulent s'en remettre aux caprices de ceux qui exerceront les plus fortes pressions. Si le gouvernement n'est pas très convaincu, je le demande au ministre, pourquoi s'est-il donné la peine de présenter cette mesure à ce moment-ci?

Dans son communiqué à la presse, le ministre déclarait:

...ces dispositions ne seront peut-être jamais appliquées, à moins qu'elles ne reçoivent le plein appui des producteurs à la suite d'une discussion approfondie des problèmes en cause.

Comme le député de Mackenzie (M. Korchinski), je demande quelle forme prendront ces consultations. Y aura-t-il discussions? Fera-t-on un plébiscite? Se fierait-on aux réactions et aux instances des diverses associations de producteurs agricoles ou procédera-t-on par référendum? Si l'on choisit la voie des consultations, j'espère que cela se passera mieux que lors de l'institution du programme LIFT.